

Découpage communal

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a substitué au régime antérieur de fusion de communes défini par la loi dite « [Marcellin](#) » du 16 juillet 1971 une procédure rénovée de regroupement, aboutissant à la création d'une « commune nouvelle ». Elle a été complétée en 2015 par une nouvelle loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes, mettant en place des incitations financières temporaires afin de favoriser la création de communes nouvelles avant le 1^{er} janvier 2016.

Dans le département de l'Allier deux communes nouvelles ont été créées :

- **Haut-Bocage**, le 1^{er} janvier 2016, issue de la fusion des communes historiques de Maillet, Givarlais, Louroux-Hodement.
Le code INSEE retenu est celui de la commune historique de Maillet **03158**.
- **Meaulne-Vitray**, 1^{er} janvier 2017, issue de la fusion des communes historiques de Meaulne et de Vitray.
Le code INSEE retenu est celui de la commune historique de Meaulne **03168**.

Au 1^{er} janvier 2017, le département de l'Allier compte 317 communes.

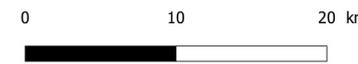
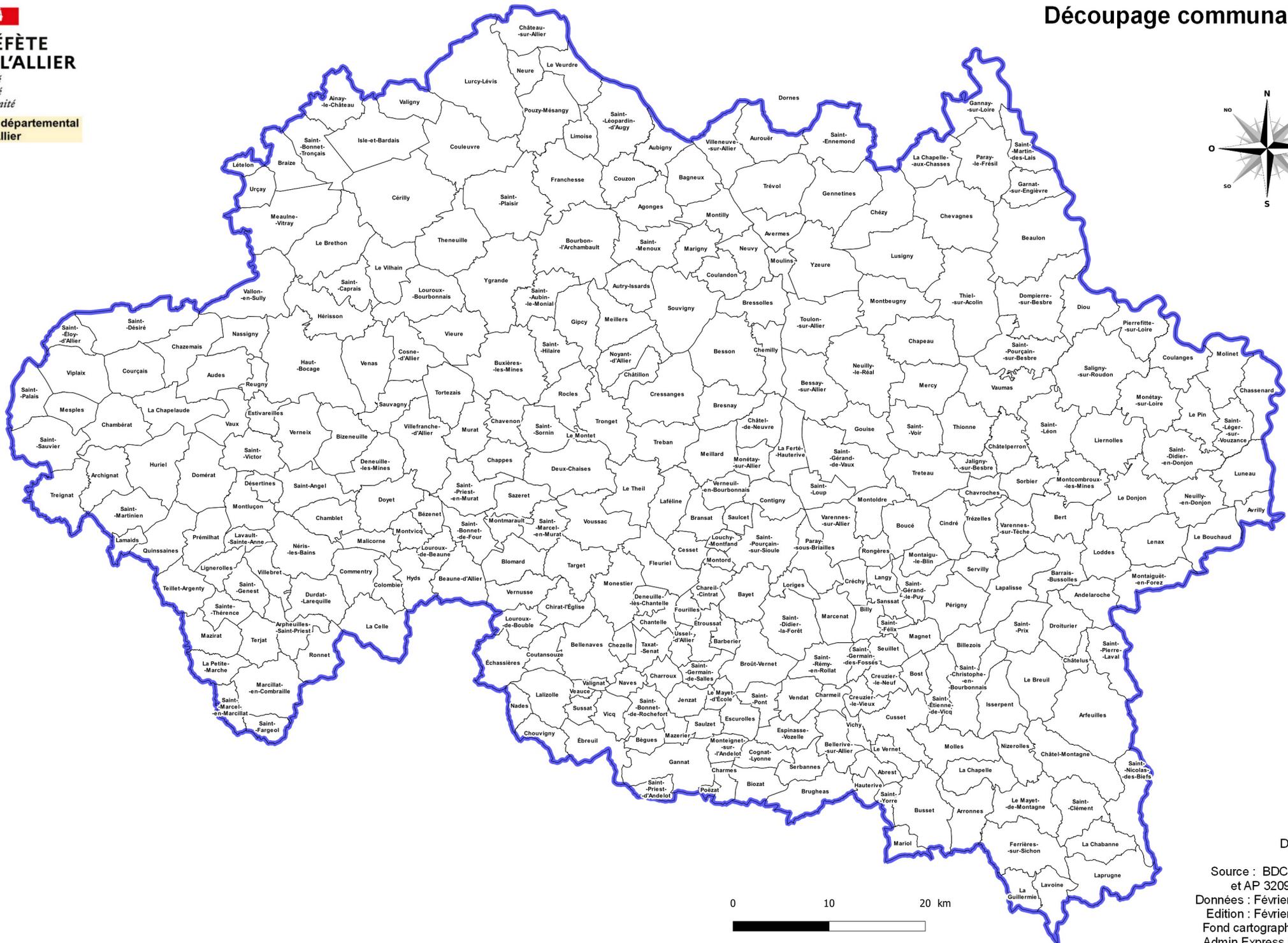
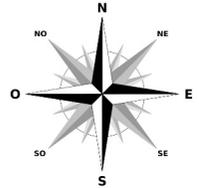


**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Atlas départemental
de l'Allier**

Découpage communal



DDT 03

Source : BDCARTO
et AP 3209/2015
Données : Février 2024
Édition : Février 2024
Fond cartographique :
Admin Express IGN ©